

No 238

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

PUBLICATION MENSUELLE

L'Œuvre de la Colonisation

PAR

Esdras MINVILLE

Professeur à l'École des Hautes Études Commerciales



Prix: 15 sous

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

MONTREAL

Direction:

SECRÉTARIAT DE L'É. S. P.

1961, RUE RACHEL EST

Administration:

L'ACTION PAROISSIALE

4260, RUE DE BORDEAUX

1933

TOUS DROITS RÉSERVÉS

PUBLICATIONS DE L'É. S. P.

(Directeur : R. P. ARCHAMBAULT, S. J.)

(Abonnement: \$1.50 par an)

- 1A. *L'Ecole Sociale Populaire* R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
- *1. *L'Organisation ouvrière catholique en Hollande* R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
2. *L'Organisation ouvrière dans la province de Québec*
(2^e édition 1913) Arthur SAINT-PIERRE
- *3. *De l'Éducation du sens social* R. P. LEROY, S. J.
- *4. *Comment protéger notre jeunesse: les patronages* R. P. PICHÉ, P. S. V.
- *5. *La Fédération Saint-Jean-Baptiste* Mme Marie GÉRIN-LAJOIE
- *6. *« Le Foyer » et ses œuvres* Abbé Henri GAUTHIER, P. S. S.
- *7. *La Caisse populaire — I.* Alphonse DESJARDINS
- *8. *La Lutte antialcoolique dans la province de Québec,*
depuis 1906 R. P. HUGOLIN, O. F. M.
- *9. *Le Logement de la famille ouvrière — I.* Abbé GOUIN, P. S. S.
- *10-11. *Le Logement de la famille ouvrière — II.* Abbé GOUIN, P. S. S.
- *12. *La Caisse populaire — II.* Alphonse DESJARDINS
- *13. *Le Mouvement mutualiste dans Québec.* J.-B. SAINT-ARNAUD
- *14. *Le Cercle ouvrier.* R. P. L. HUDON, S. J.
15. *L'Encyclique « Rerum novarum ».* S. S. LÉON XIII
- *16. *Les Œuvres nécessaires* R. P. VALENTIN-BRETON, O. F. M.
- *17. *L'Eglise et les associations ouvrières.* Henri BEAUVAIS
- 18-19. *Contre l'alcool.* Dr Joseph GAUVREAU
- 20-21. *Un catholique social: Frédéric Ozanam* Abbé GOUIN, P. S. S.
- *22. *L'Organisation professionnelle* Arthur SAINT-PIERRE
- *23. *Réformes scolaires* V.-E. BEAUPRÉ
24. *Le Clergé et les études sociales* R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
- *25. *Le Travail chrétien.* Abbé Paul MAYRAND, D. TH.
- *26. *La Lettre sur le « Sillon »* S. S. PIE X
- *27-28. *La Cour Juvenile* Abbé GOUIN, P. S. S.
- *29. *La Goutte de lait.* Dr Joseph GAUVREAU
- *30. *La Fédération américaine du Travail* Arthur SAINT-PIERRE
30. *L'Utopie socialiste — I.* XXX
31. *Le Val des Bois* DOMBRAY-SCHMITT
- *32. *Conseils aux ouvriers canadiens.* Chanoine DESGRANGES
33. *Les Ecoles maternelles.* R. P. DALY, C. SS. R.
- *34-35. *L'Eglise et le progrès social* Chanoine DESGRANGES
- 36-37. *Le Devoir social.* Arthur SAINT-PIERRE
38. *L'Utopie socialiste — II.* Arthur SAINT-PIERRE
39. *Les Syndicats ouvriers chrétiens de Belgique* R. P. GUILLOT, C. SS. R.
40. *Les Syndicats socialistes et neutres* R. P. TRUDEAU, O. P.
41. *L'Eglise et l'organisation ouvrière.* Abbé Edmour HÉBERT
- *42-43. *Le Comité Albert de Mun* Arthur SAINT-PIERRE
- 44-45. *Le Socialisme.* Abbé Edmour HÉBERT
46. *A propos d'immunités.* R. P. GONTHIER, O. P.
- *47. *La Formation d'apôtres sociaux par l'A.C.J.C.* R. P. S. BELLAVANCE, S. J.
- 48-49. *Leçons pratiques d'action sociale catholique* R. P. RUTTEN, O. P.
50. *La Désertion des campagnes* R. P. Adélaïde DUGRÉ, S. J.
51. *Les Avantages de l'agriculture* R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.
52. *Les Cercles d'études féminins.* Marie-J. GÉRIN-LAJOIE
- *53-54. *Le Règne social du Sacré Cœur* Abbé GOUIN, P. S. S.
55. *Le Complot coopératif* Anatole VANIER
- *56-57. *L'Œuvre de vacances des grèves.* Abbé GOUIN, P. S. S.
58. *Le Jardin scolaire et l'Agriculture à l'école.* Jean-Charles MAGNAN, R. S. A.
59. *Le Clergé et les œuvres sociales* R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
60. *L'Esprit chrétien dans la famille et la société*
- *61. *Projet de colonisation.* R. P. Marcel MARTINEAU, S. J.
- 62-63-64. *Vers les terres neuves* R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.
- *65. *La Question sociale et nos devoirs — I.* R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
- *66. *La Question sociale et nos devoirs — II.* R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
- *67. *La Question sociale et nos devoirs — III.* R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
70. *Hygiène du logement* Dr J.-A. BAUDOUIN
- *72-73. *Albert de Mun et le devoir social* Abbé GOUIN, P. S. S.
- *75. *Albert de Mun et l'organisation ouvrière* Abbé GOUIN, P. S. S.
76. *Nos errements agricoles.* R. P. Edgar COLCLOUGH, S. J.
- *78. *Albert de Mun et la législation sociale* Abbé GOUIN, P. S. S.

L'œuvre de la Colonisation¹

Par Esdras MINVILLE

*Professeur à l'École des Hautes Études Commerciales
et président de l'Action nationale*

S'IL est pour un peuple, aussi bien que pour un individu, un bien essentiel, un bien sans lequel les autres ne seraient que néant, n'est-ce pas la vie? — la vie et l'épanouissement de la vie? Si donc il est pour ce peuple un problème primordial, à la solution duquel doivent s'ordonner et son activité politique, et son activité sociale, et son activité économique, n'est-ce pas la conservation, l'accroissement et l'utilisation aussi parfaite que possible de ses forces humaines, principe de la vie collective?

Vérité banale à force d'évidence, mais que le fourmillement et l'enchevêtrement des questions de seconde et même de dixième zone, ainsi que la hantise des intérêts individuels, masquent trop souvent à nos esprits.

Et si cette vérité s'applique à tous les peuples sans exception, à combien plus forte raison ne s'applique-t-elle pas au nôtre, faible par là même où la plupart des autres sont forts, par le nombre, par l'influence politique et, à notre époque d'exaltation économique, par la richesse?

Que le souci de conserver, d'accroître et d'utiliser rationnellement nos effectifs humains n'ait pas toujours inspiré et guidé nos actions depuis un siècle et demi, surtout depuis cinquante ans, quoi de plus évident? Il serait trop long de refaire ici l'historique des tribulations anciennes et récentes qui ont écartelé notre pauvre petit

1. Ce travail a été lu à la Semaine sociale de Rimouski. Le texte complet de tous les cours de cette Semaine vient de paraître en un beau volume de près de 400 pages qui se vend \$1.50 (\$1.65 franco) au Secrétariat des Semaines sociales, 1961, rue Rachel Est, Montréal.

peuple, l'ont dispersé si tristement aux quatre coins de l'Amérique. Allons tout droit aux résultats. Au lendemain de la conquête, nous étions soixante-cinq mille — soixante-cinq mille pauvres gueux que l'adversité avait accablés, sans les abattre. Nous sommes aujourd'hui cinq millions — et c'est le « miracle canadien ». Mais voici bien le drame profond de ce qui aurait pu être une épopée sans parallèle, la tragédie sous-jacente, sans laquelle l'expression même de « miracle » ne se justifierait plus: sur ces cinq millions d'individus, deux millions et demi vivent à l'étranger ou dans les autres provinces de la Confédération, en tout cas, loin du foyer principal de la collectivité. Dislocation douloureuse qui va jusqu'à compromettre l'existence même d'un peuple à qui son immense effort passé aurait dû assurer la maîtrise de sa destinée. Et dislocation qui ramène avec une rigueur brutale notre attention sur l'impérieuse nécessité d'organiser enfin notre vie collective en fonction de nos forces humaines, plutôt qu'en fonction de phénomènes économiques et sociaux extérieurs à nous-mêmes et sur lesquels nous n'exerçons ni ne pouvons exercer aucun contrôle. Tant que l'état de choses actuel persistera — à quoi bon le dissimuler? — nous aurons à nous interroger sur les chances de survie de notre forme particulière de civilisation, des doutes persisteront dans les esprits sur l'opportunité de la défendre et de la cultiver. Et nous le savons, un peuple qui doute de la vigueur de ses énergies internes, de la valeur de sa culture, qui doute de lui-même, n'est pas loin d'envisager la défaite finale comme une éventualité désirable.

Or — paradoxe troublant — cependant que notre faiblesse comme peuple tient à l'insuffisance de nos effectifs numériques et à leur dispersion à travers des espaces trop vastes, la question la plus angoissante qui se pose à notre attention, en un temps qui ne nous ménage pourtant ni les tracasseries ni les inquiétudes, c'est précisément de savoir ce

que nous ferons des forces humaines qui nous restent, ce que nous ferons de la plus prometteuse partie d'entre elles, des milliers de jeunes hommes et de jeunes filles qui s'échappent chaque année de nos foyers et de nos écoles. Ce problème n'est pas nouveau dans notre histoire. Mais qu'il puisse se poser encore avec tant de redoutable acuité, cela ne dénote-t-il pas assez que notre vie économique et sociale ne s'est pas déroulée jusqu'ici selon un processus normal ? Jusqu'à ces dernières années, l'émigration aux États-Unis et le départ pour les villes y apportaient une solution — solution brève et désastreuse. Les temps cependant sont changés et, heureusement pour nous, disons-le, la frontière du sud ne se franchit plus avec la même facilité qu'autrefois. Nous sommes donc forcés — contrainte embarrassante, mais salutaire — de garder ici nos gens. Tant que les villes ont offert un emploi quelconque à leurs propres gens et au surcroît de population de nos centres ruraux, le mal ne s'est pas révélé dans toute sa rigueur et, sauf quelques exceptions, la foule ne s'en est guère préoccupée. Mais aujourd'hui, les villes elles-mêmes débordent, ou plutôt sont débordées par la multitude des travailleurs que la crise a jetés sur le pavé et qui doivent mendier tristement leur bouchée de pain quotidienne de pouvoirs publics désarmés. Chaque année pourtant, nous venons de le dire, dans les villes et dans les campagnes, des milliers de jeunes gens arrivés à l'âge de gagner leur vie sortent des écoles. Ils ne demanderaient pas mieux que de subsister par eux-mêmes, si l'état actuel de notre monde économique n'opposait un obstacle quasi insurmontable à la volonté la plus résolue et au courage le plus trempé. Que ferons-nous donc des contingents successifs de jeunes hommes qui accèdent ainsi à la vie active — richesse infiniment précieuse, sans laquelle les autres n'ont ni sens ni raison d'être ? Voilà, n'est-il pas vrai, le problème des problèmes, un problème qui,

contenant et résumant tous les autres, marque d'un trait impérieux l'angle sous lequel nous devons désormais aborder l'organisation de notre vie collective.

Or, ce problème primordial, ainsi d'ailleurs que la précarité de notre situation collective dont il est la désolante illustration, se rattache à des causes d'ordre économique, et les influences morales qui agissent dans le même sens que les causes proprement économiques sont elles-mêmes économiques dans leur principe, comme le démontreraient facilement une brève incursion dans notre histoire et un examen un peu attentif des faits qui nous entourent. Qu'on y regarde de près, en effet: l'insuffisance et même le fléchissement de notre influence politique dans la Confédération, ainsi que les phénomènes sociaux qui, à notre époque de détresse universelle, sollicitent notre attention de si inquiétante manière sont autant de fruits amers de l'inadéquation de nos forces économiques. Nous n'aurons vraiment remédié à la faiblesse de notre situation générale que le jour où nous aurons acquis une puissance de production et d'échange qui, conçue en fonction du facteur humain et proportionnée à notre nombre, ouvrira à nos générations futures des débouchés dans la vie assez nombreux et assez variés pour assurer l'utilisation aussi parfaite que possible de chacune de leurs unités humaines. C'est donc à un vaste labeur de restauration économique et sociale que nous sommes conviés, selon un mode qui visera à consolider l'organisme national par sa base et à en assurer l'épanouissement normal par l'homme et en vue de l'homme qui en est le principe et la fin.

Mais dans les circonstances où nous vivons, quelle serait la forme d'activité qui répondrait le plus exactement à nos besoins? Nous vivons en Amérique, au milieu d'une population qui, si elle n'a pas inventé la grande industrie, la production en masse, la fabrication en série, s'y est néanmoins livrée avec une ardeur, une exaltation, une

ivresse sans exemple dans le reste du monde. Sommes-nous prêts à prendre pied définitivement dans ce genre d'affaires? Sans entrer dans une discussion qui nous retiendrait trop longtemps, nous pouvons répondre: non, du moins pour plusieurs années encore, parce que nous n'avons ni le capital, ni les hommes, ni l'esprit de coopération, ni surtout le nombre. Permettez que, négligeant les trois premières, nous insistions un peu sur la dernière de ces quatre raisons, parce qu'elle relève plus directement de notre thèse.

Quand nous disons que nous ne pouvons pas maintenant tenter l'aventure de la grande industrie parce que nous n'avons pas le nombre, nous songeons à autre chose qu'à la nécessité d'assurer aux entreprises une clientèle suffisante. La grande industrie est centralisatrice par nature. Elle s'établit à proximité des sources de matières premières ou d'énergie motrice, à proximité des ports et des centres de communication. Et elle entraîne à sa suite la masse chaque jour plus nombreuse des travailleurs dont elle a besoin. Là où elle s'implante, surgissent les villes-champignons qui sont un des phénomènes les plus curieux et, disons-le, les plus perturbateurs de notre civilisation. Grande industrie et concentration urbaine: deux termes d'une même équation. Il serait inutile de citer ici des chiffres que tout le monde connaît, et d'insister sur les conséquences sociales et nationales d'un phénomène dont, malgré les facilités avec lesquelles nous aurions pu y échapper, nous avons souffert plus que tout autre peuple au monde, y compris ceux qui, trop nombreux, étouffent littéralement dans l'enceinte de leurs frontières. Or, nous eût-elle appartenu au lieu d'appartenir à des étrangers, la grande industrie, telle que nous l'avons pratiquée depuis un quart de siècle, eût produit exactement le même résultat, savoir, une rupture d'équilibre désastreuse au point de vue économique en ceci qu'elle prive progressivement les villes

de leur clientèle sinon la plus riche du moins la plus régulière, et que, soumettant la multitude à la dépendance de l'élément le plus spéculatif de l'activité matérielle, elle expose l'organisme social tout entier aux contre-coups de plus en plus destructeurs des crises périodiques; désastreuse au point de vue social, en ceci qu'elle déracine les classes rurales, la classe moyenne des petits propriétaires, au profit d'un prolétariat sans cesse grossissant où se développe, aux heures de crise et même en temps normal, cette plaie hideuse des sociétés modernes qu'on appelle le paupérisme; et corrélativement, par l'encombrement, donc la perturbation incessante des marchés urbains de la main-d'œuvre, qu'elle aggrave l'un des problèmes les plus difficiles de notre temps: le problème ouvrier; désastreuse enfin au point de vue national, par le tarissement de nos sources de forces vives. C'est un fait d'expérience ancienne que la ville est un centre de « consommation de la multitude humaine », une mangeuse d'hommes, et que c'est à la campagne que sont, ainsi que dit Romier, les sources profondes de la nation. Qu'il nous suffise, à l'appui de cette affirmation, de rappeler la décroissance continue du taux de la natalité dans notre province depuis vingt-cinq ans. Même entre nos mains, la grande industrie organisée comme elle l'est dans notre province eût produit les résultats que nous venons d'énumérer, parce que par sa nature même elle les entraîne.

Si donc, d'une part, nous ne sommes pas prêts à prendre pied dans la grande industrie pour les raisons que nous venons de dire, et s'il est évident que nous ne saurions persister sans danger dans notre état d'infériorité actuel, vers quelle forme d'activité économique nous tournerons-nous? La préoccupation du facteur humain étant placée au rang qu'elle doit occuper dans nos esprits, et la campagne étant reconnue comme le grand réservoir où s'élaborent les forces morales et physiques d'une nation, il est

clair que notre programme de restauration économique devra comporter comme article principal le retour à la terre. Le sol, ai-je besoin de le redire après tant d'autres, demeure le premier et le plus stable élément de la fortune matérielle, celui qui résiste le mieux, malgré tout, aux bourrasques des crises périodiques. Quand nous nous serons rendus maîtres de toutes les terres disponibles comprises dans les limites de notre province et que nous aurons appris à en tirer le meilleur parti possible, quels que puissent être alors nos retards dans les autres branches de l'activité économique, nous envisagerons l'avenir avec confiance, convaincus que si notre organisme économique reste incomplet, il repose néanmoins sur des bases que rien ne saurait ébranler.

* * *

L'œuvre de restauration économique se ramène donc pour nous principalement à une œuvre de restauration rurale. Et par restauration rurale nous entendons: 1° l'occupation effective de toutes les terres disponibles de notre province; 2° le relèvement de notre agriculture existante par l'adaptation aux besoins de nos marchés, l'amélioration des rendements, l'amélioration et la diversification des produits; 3° la mise en œuvre des ressources locales et régionales susceptibles de donner lieu à une industrie de transformation, petite ou moyenne, qui serait comme le prolongement de l'agriculture elle-même—ces trois articles d'un même programme devant être réalisés simultanément.

Il ne nous appartient pas d'entrer dans plus de détails en ce qui concerne le relèvement de l'agriculture et l'organisation de la petite industrie. Nous nous en tiendrons donc au premier article du programme de restauration rurale que nous venons d'indiquer, à savoir la mise en culture des terres disponibles, ou la colonisation.

Disons d'abord comment nous concevons cette œuvre, ainsi que les conditions qui nous paraissent essentielles à son succès.

La crise a déclenché chez nous, comme d'ailleurs dans la plupart des pays fortement industrialisés, un mouvement de retour à la terre. Un peu partout, et chez nous comme ailleurs, on l'a conçu comme une mesure exceptionnelle répondant à une situation passagère, visant surtout à décongestionner les villes, tout en assurant du pain à un certain nombre de travailleurs réduits au chômage et à la mendicité. Cette conception étroite d'un mouvement salubre est explicable dans certains pays comme l'Angleterre et l'Allemagne, par exemple, où, faute de terres neuves disponibles, on est allé jusqu'à morceler de grandes propriétés pour y établir des chômeurs. Elle est nettement insuffisante et inadmissible dans un pays comme le nôtre, disposant de plus de terres inexploitées que nous n'en pourrions occuper d'ici plusieurs générations. Nous ne saurions nous contenter d'envisager la colonisation comme une mesure d'exception remédiant à une situation transitoire. Nous devons au contraire l'envisager comme un mouvement auquel la crise a servi de prétexte, mais qui répond à un mal plus profond, antérieur à la débâcle économique elle-même et dont celle-ci n'est que la manifestation aiguë : à savoir le déséquilibre provoqué par l'industrialisation trop rapide et l'excessive concentration urbaine.

Le mal venant surtout de là, il faut le traiter dans ses causes profondes, afin de prévenir, à un prochain tournant du cycle économique, le retour d'un état de choses peut-être encore plus désastreux que celui dans lequel nous nous trouvons présentement. La colonisation chez nous doit donc être conçue et organisée désormais comme une œuvre permanente, répondant à un besoin permanent — un besoin qui dépasse par conséquent le simple décongestionne-

ment temporaire des villes, même le simple rétablissement de l'équilibre entre la population rurale et la population urbaine: le besoin d'assurer à nos enfants et aux enfants de nos enfants une place au soleil, un débouché dans la vie active, qui leur permette de tirer tout le parti possible de leurs ressources de tous ordres, et de procurer le même avantage à leurs descendants, et cela tant que dans les limites de la province de Québec d'abord, de la Confédération canadienne ensuite, il restera une acre de terre cultivable. En d'autres termes, nous devons concevoir et organiser la colonisation comme l'un des moyens, peut-être le plus efficace de tous, de préserver nos forces humaines, d'en assurer l'accroissement normal en nombre et en qualité, donc comme le moyen de conserver à notre peuple la place qui lui revient au Canada comme élément catholique et français, en lui assurant la possession des ressources naturelles de son territoire, notamment de l'élément le plus stable de la fortune matérielle: le sol. C'est à cette hauteur-là, exactement, que doit s'élever notre conception de l'œuvre colonisatrice, c'est sur ce plan de grande envergure, de haute et saine politique, que nous devons l'organiser. Les dédaigneux des durs et féconds labeurs hausseront les épaules s'ils le veulent: en dépit de certains fléchissements déplorables, il reste encore chez nous assez de cœurs solides et de muscles bien trempés pour entreprendre la tâche et la mener à bonne fin.

Que si l'on nous demande maintenant quand cette œuvre devra être organisée, nous répondrons sans hésiter: immédiatement, en tout cas dans le plus court temps possible. Le mal dont nous souffrons est assez ancien pour que nous n'en différions pas plus longtemps le remède, d'autant plus que chaque heure qui passe l'aggrave de quelque façon. La crise a multiplié les chômeurs dans les villes et dans les campagnes, et leur triste contingent s'accroît en quelque sorte au rythme de l'accroissement

naturel de la population. A la foule de ceux que la crise a réduits au désœuvrement s'est ajoutée, depuis trois ans, la multitude des jeunes que le malheur des temps n'a pas empêchés de vieillir et qui ont désormais atteint l'âge de subsister par eux-mêmes. Il faut pourvoir à l'établissement de cette jeunesse, et d'autant plus vite que nous avons un arriéré de plusieurs années. Il faut procéder en outre au rescapage des victimes de l'excès d'industrialisation et de concentration urbaine, au rétablissement des milliers d'anciens agriculteurs égarés dans les villes durant la période de soi-disant prospérité et que la crise a réduits à la mendicité. Tous ces gens-là, tous ces désœuvrés de la campagne et de la ville, que le présent torture et que l'avenir inquiète, se démoralisent, s'amoindrissent physiquement et moralement. Leur désœuvrement, leur misère entraînent une double perte : gaspillage dans l'inaction des énergies qu'ils représentent, prélèvements effectués pour leur entretien sur des contribuables appauvris eux-mêmes par la débâcle économique. Et cela, alors qu'il nous reste d'immenses étendues de terres cultivables que personne n'exploite...

Dans l'état actuel des choses, c'est évident, l'industrie ne saurait les occuper tous. Mais même si la reprise se manifeste et si les entreprises se rétablissent d'ici quelques mois sur une base normale, il y a lieu de croire qu'il nous restera un excédent de chercheurs d'emplois d'autant plus considérable que leur contingent s'est accru depuis trois ans, et que la « normale » à venir de l'industrie, précisément parce que normale, s'établira, selon toute probabilité, à un niveau inférieur à celui de la période d'exaltation qui a précédé la crise. Nous contenter d'assister les chômeurs, ce serait nous résigner à assister indéfiniment nombre d'entre eux. Dans leur intérêt, dans l'intérêt bien compris de la collectivité, il faut songer à autre chose, songer à les établir, de façon que non seulement ils subsistent par

eux-mêmes, mais qu'ils fassent valoir pleinement la somme d'énergies qu'ils représentent. Plusieurs d'entre eux ont les qualités requises pour devenir de bons colons, devenir ou redevenir d'excellents agriculteurs. Et comme, d'une part, la forme d'activité économique qui convient le mieux aux aptitudes, aux moyens et aux besoins de notre peuple, c'est la culture du sol, et comme, d'autre part, nous avons encore de vastes étendues de terres cultivables, il semble bien que l'œuvre qui presse le plus, c'est de diriger vers ces terres notre surcroît momentané de bras, et ensuite, chaque année, une proportion aussi considérable que possible des jeunes gens qui arriveront à l'âge de s'établir.

Deux conditions nous semblent cependant indispensables au succès de la colonisation. La première, c'est la nécessité, pour ceux qui sont appelés à diriger le mouvement, de se convaincre que la colonisation ne saurait se pratiquer aujourd'hui à aussi peu de frais et par les mêmes méthodes qu'il y a cent ou cent cinquante ans; la deuxième, c'est la restauration de l'agriculture existante.

Le succès d'une politique de colonisation à longue portée exige que ceux qui la dirigent se convainquent tout de bon que les temps sont changés et que le colon, pas plus que l'ouvrier des villes, n'est enchaîné à sa tâche par une sorte de fatalisme sans merci. « On croirait, s'écriait, il n'y a pas bien des mois, un de nos hommes en vue, que nos gens ont perdu la vocation colonisatrice et que le rôle si noble de pionnier n'exerce plus sur eux l'attrait qu'il exerçait sur nos ancêtres. Nos arrière-grands-pères n'attendaient l'aide de personne pour faire de la colonisation. Ils partaient munis d'une hache et d'un baluchon contenant toute leur fortune, gagnaient la forêt, gagnaient les terres neuves, s'y établissaient, parvenaient à vivre, parvenaient même à prospérer. Nos colons d'aujourd'hui ne veulent rien entreprendre si le gouvernement n'est derrière eux, ne leur verse des primes, ne leur construit des

chemins, des écoles, des églises, etc. » Eh bien oui, c'est cela, et c'est la rançon du fameux progrès qu'on exalte avec tant de vigueur en d'autres circonstances. Depuis nos arrière-grands-pères, depuis la reconquête des Cantons de l'Est, depuis la pénétration du haut Saint-Maurice et du bassin du lac Saint-Jean, il s'est passé un certain nombre de petits événements dans le monde en général et dans notre province en particulier. Il existe par exemple aujourd'hui d'immenses et bourdonnantes usines là où régnait naguère la forêt vierge, et des grandes villes, là où s'élevaient de modestes bourgs — ce qui plus est, des grandes villes où l'on distribue parfois des « secours directs ». La face du pays a changé, les coutumes, les modes de vie, donc les exigences de notre population aussi. Les circonstances ne sont donc plus ce qu'elles étaient il y a soixante-quinze ou cent ans, alors qu'on ne distribuait nulle part de « secours directs », qu'on n'entreprenait nulle part de travaux remédiateurs, et que, pour ne pas mourir de faim, il fallait ou bien passer la frontière ou bien gagner au prix de mille misères les terres inoccupées. Et ceux qui magnifient l'héroïsme des colons d'autrefois seraient-ils disposés à tabler sur ce même héroïsme pour assurer aujourd'hui le succès d'une politique de colonisation? Ce serait vraiment trop attendre d'un pauvre homme simplement désireux d'assurer à lui-même et aux siens une petite place au soleil, si, par-dessus le marché, son effort doit contribuer à l'enrichissement de la collectivité, et si, d'autre part, les villes et l'industrie lui offrent le moyen de subsister sans s'imposer les durs sacrifices que la colonisation, même subventionnée, exige toujours. Si l'on n'assure pas aux colons de 1933, à ceux de 1934 et de 1935 des conditions de vie au moins aussi humaines que celles dont bénéficient les chômeurs dans les villes, nos gens se détourneront de la colonisation, et continueront de vivre des « secours directs » ou des travaux remédiateurs, en attendant qu'il

leur soit possible de vivre n'importe où d'un salaire de manoeuvre. Il faut donc, dès le départ, se convaincre que la colonisation méthodique et persévérante coûtera quelque chose, même assez cher. Mais si l'on dépense sans compter pour doter la province de ponts de toute taille et d'un réseau routier, qui sont un actif mort, un actif dont l'entretien exige de perpétuelles mises de fonds, il semble logique que l'on dépense avec au moins autant de libéralité pour garder à notre peuple la richesse mère et raison d'être de toutes les richesses que sont les forces humaines, pour créer des paroisses, actif vivant qui non seulement pourvoie à son entretien, mais contribue à l'enrichissement de la collectivité tout entière.

La deuxième condition du succès d'une politique assidue de colonisation, avons-nous dit, c'est la restauration de l'agriculture existante. En effet, la colonisation n'est pas une fin en soi: on ne colonise pas pour le plaisir de s'exercer les muscles au déboisement d'une parcelle de territoire, mais en vue de livrer cette terre à l'agriculture. Bien qu'ait écrit un jour certain publiciste de chez nous, ce n'est pas sur le pavé des villes que se recrutent les meilleurs colons, mais presque invariablement dans les centres ruraux, chez les gens qui aiment la terre parce qu'ils en ont vécu, qui connaissent les bons et les mauvais côtés de la profession d'agriculteur. Et si des colons se recrutent parfois dans les villes, ce ne peut être que parmi les ruraux fraîchement arrivés que l'atmosphère urbaine n'a pas encore complètement « déruralisés ». C'est le cas à l'heure actuelle. Des milliers de campagnards d'hier, voués à la misère, regrettent leur aventure et souhaitent de retourner à la terre qu'ils n'auraient jamais dû quitter. Mais c'est là une situation exceptionnelle, qu'une politique de colonisation méthodique a précisément pour objet de ne pas laisser se reproduire. Pour cette catégorie particulière d'aspirants-colons, on peut et on doit conce-

voir un plan spécial de retour à la terre — plan qui s'appliquera tant que le besoin s'en fera sentir. Il nous paraît, par exemple, que, bien qu'il s'applique à tout individu désireux de s'établir sur la terre, le plan Gordon convient tout spécialement au cas des ruraux égarés dans les villes et désireux de retourner à la terre. C'est une mesure temporaire répondant à un besoin temporaire. Mais la colonisation comme nous la concevons, c'est-à-dire comme une œuvre permanente destinée à diriger vers les espaces inoccupés le trop-plein de nos vieilles paroisses, destinée, par conséquent, non pas à *retourner* mais à *retenir* à la terre la plus forte proportion possible de nos gens, devra se recruter surtout dans les régions agricoles, les centres ruraux. Ceux qui quitteront la terre quand toute facilité leur aura été offerte de s'y établir — et il y en aura — pourront être considérés comme perdus pour la colonisation.

Or, la colonisation ayant pour fin l'agriculture, n'est-il pas évident que celle-ci ne fournira à celle-là autant de recrues que nous le souhaitons, que si elle est elle-même une profession assez lucrative pour exercer sur les jeunes gens désireux de s'établir autant et même plus d'attrait que n'importe quel autre métier ou profession ? Si les jeunes campagnards grandissent dans la gêne et même la détresse perpétuelles, dans une atmosphère de pessimisme et de regret, s'ils entendent continuellement, dans leur propre milieu, décrier l'agriculture comme un métier de crève-la-faim et de parias il y a lieu de penser qu'ils ambitionneront pour eux-mêmes et leurs descendants une autre vie, qu'ils n'accepteront pas les quatre ou cinq années de durs labeurs et de sacrifices qu'impose l'« ouverture » d'une terre neuve, surtout si la possibilité s'offre à eux de gagner leur vie dans les villes comme ouvriers ou même comme manœuvres. N'est-ce pas l'une des raisons profondes pour lesquelles la colonisation a malgré

tout tant languir dans notre province depuis un demi-siècle? Si nous voulons une colonisation active, persistante, conquérante, appliquons-nous d'abord à doter notre province d'une agriculture prospère, progressive, attrayante. La restauration de l'agriculture conditionne son expansion.

* * *

A l'œuvre de la colonisation, trois parties sont intéressées: l'État, la société et le colon.

La tendance depuis plusieurs années, mais surtout peut-être depuis la guerre, et notamment depuis la crise, a été de tout attendre de l'État. Nous vivons sous un régime qui, en théorie, et en temps de prospérité, exalte l'initiative privée, et dénonce comme contraire au bien de la société l'intervention, sous une forme ou sous une autre, des pouvoirs publics, dans le jeu des phénomènes économiques. Nos grands hommes d'affaires et nos chefs d'entreprises n'ont pas alors de mots assez durs pour qualifier une telle intervention, fût-elle la plus justifiée. Mais que le vent tourne et qu'aux affaires faciles et aux bénéfices abondants succèdent les affaires difficiles et les pertes, le langage change. Au nom des mêmes principes: progrès social, bien collectif, on réclame cette fois l'intervention de l'État. Si bien qu'on a pu dire que l'idée centrale du régime, c'est « d'individualiser les profits et de socialiser les pertes ». Aussi bien les variations intéressées des maîtres des affaires conjuguées avec les tendances de fond de la démocratie ont abouti à ce résultat que, de plus en plus, les masses populaires attendent tout de l'État, se suspendent à la politique comme à la force maîtresse, le suprême espoir du monde. Si la prospérité règne, on demande aux gouvernements de l'intensifier; si elle fléchit, on exige d'eux qu'ils la ramènent, secourent ceux que la crise atteint, réparent les dégâts et les ruines. La vie des sociétés tend ainsi à s'absorber dans la politique.

Et quand la politique est de caractère et d'esprit démocratiques, on sait où cela mène: au paternalisme, au socialisme d'État, portique du socialisme tout court. Notre population a d'autant moins échappé à cette tendance que, d'une part, la dictature de nos grandes entreprises est plus arrogante, et que, d'autre part, notre politique est plus étroitement partisane, plus foncièrement populacière.

Mais il nous faut réagir contre cet état d'esprit, éclairer autant que possible l'opinion sur le rôle de l'État en matière économique, sur ce qui entre dans ses attributions normales et sur ce qui ne relève pas de sa compétence. En régime de liberté, l'État a pour rôle de susciter, seconder, suppléer au besoin l'initiative privée, de coordonner son action, non pas de s'y substituer, sauf en certaines circonstances particulières où l'initiative privée entraînerait de graves désordres. Il ne serait pas inopportun d'entreprendre chez nous même une campagne d'éducation et de redressement des esprits sur ce point — car la tendance actuelle pourrait très bien, et plus vite qu'on ne le pense peut-être, nous susciter de sérieux embarras.

Nous ne saurions donc, dans l'intérêt de la société en général et dans l'intérêt de l'œuvre elle-même, demander à l'État d'assumer seul la charge de la colonisation dans la province. Comme en bien d'autres sphères d'action, le rôle de l'État ici en est un d'éveilleur, de collaborateur, de suppléant et de coordinateur. Mais même ainsi déterminé, ce rôle demeure néanmoins d'une importance décisive — car l'abstention des pouvoirs publics rendrait illusoire toute tentative de colonisation.

Que pouvons-nous et que devons-nous donc demander à l'État ¹? En premier lieu qu'il mette les terres inoccupées à la disposition des colons, et cela signifie plus qu'il

1. Les pages qui suivent s'inspirent du programme tracé, il y a quelques mois, par un groupe d'experts et publié dans les journaux.

ne paraît peut-être à première vue. Cela signifie d'abord que l'État doit procéder à un classement général des terres, délimitant avec soin les régions propres à la culture et les séparant de celles qui n'y conviennent pas. Parce que dans le passé on a négligé cette précaution élémentaire, des régions ont été ouvertes à la colonisation que leur nature destinait de toute évidence à une autre fin. Erreur capitale, qui non seulement a faussé la vocation naturelle de régions entières, les vouant à la médiocrité chronique, mais qui a eu le plus mauvais effet sur la colonisation en général. On nous affirme que de telles méprises ne sont plus à redouter puisqu'on a procédé à la délimitation et au partage des domaines forestiers et agricoles. Pourtant, si la séparation des domaines agricole et forestier a été si soigneusement effectuée, on nous permettra de trouver étrange l'impossibilité où nous sommes d'obtenir des renseignements précis sur certaines régions soi-disant propres à la colonisation, la Gaspésie par exemple. Si le partage avait été fait partout, on devrait savoir exactement combien il nous reste de terres cultivables dans l'ensemble de la province d'abord, puis dans telle ou telle région particulière ensuite. Or, non seulement on ne peut nous renseigner sur certaines régions, mais on ne s'accorde même pas sur la superficie des terres cultivables encore disponibles dans la province entière. Certains — et non des moindres — affirment que notre domaine agricole représente une superficie de quarante mille milles carrés dont la moitié environ est en culture — d'où il faudrait déduire qu'il est possible de créer autant de nouvelles paroisses que la province en compte déjà, soit à peu près quinze cents. Mais d'autres — et non parmi les moins bien renseignés — déclarent de leur côté que la création de deux cent cinquante nouvelles paroisses épuiserait ce qu'il nous reste de terres cultivables. Écart considérable et troublant! Ou bien, quoi qu'on dise, la délimitation de notre domaine

agricole n'a pas encore été entièrement faite, et notre politique de colonisation se fonde toujours sur des hypothèses et des à-peu-près. Ou bien la plus grande partie de nos terres cultivables ont été constituées en réserves forestières, et ainsi détournées de leur fin propre. Dans le premier cas, il faudrait s'y mettre sans plus de retard, car nous ne pouvons plus procéder à tâtons. Dans le second, il faudrait reprendre aux concessionnaires la partie de leurs réserves reconnues propres à l'agriculture. Nous nous sommes assez longtemps gargarisés de mots et de formules équivoques. La restauration économique de notre peuple, condition essentielle de sa survivance, exige qu'il puisse librement étendre ses prises à tout le domaine agricole de la province. Pour cela, il faut savoir à quoi nous en tenir sur l'étendue et la valeur de ce domaine, donc y réintégrer les terres cultivables qu'une politique à courte vue a pu détourner de leur vocation naturelle, les immobilisant entre les mains d'entreprises plus soucieuses de l'état de leur caisse, et même de spéculation et de haute flibuste, que du véritable progrès de la collectivité. Les circonstances se prêtent à une telle opération d'assainissement. Il faut en profiter.

Il ne faudrait pas d'ailleurs s'en tenir aux terres affermées en réserves forestières, mais étendre l'opération aux terres constituées en propriétés absolues, aux seigneuries inexploitées, qui bloquent l'expansion normale de régions entières. Il existe encore bon nombre de ces seigneuries dans la province. La Gaspésie souffre particulièrement de la survivance de cette forme anachronique de propriété. Nous pourrions citer plusieurs exemples de paroisses ainsi entravées dans leur progrès, et dont la population émigre faute de pouvoir s'établir sur les bonnes terres qui sont à la portée de sa main. Un tel état de choses se supportait au temps où nous étions à la fois aveugles, sourds et muets — il n'est plus tolérable. Il faut sans doute res-

pecter la propriété légitimement acquise, mais c'est le cas ou jamais de distinguer entre le droit et l'usage. Le droit du seigneur, comme celui de n'importe quel individu, finit où commence le droit du voisin. Et si un seigneur a le droit comme tout le monde de posséder des terres où se livrer à son sport favori, ou de les détenir afin de les exploiter éventuellement à son profit, même en vue de quelque énorme spéculation, ce droit ne peut être si absolu qu'il aille jusqu'à compromettre les intérêts supérieurs de la société sans que celle-ci puisse se défendre. C'est le cas de la plupart des seigneuries de la province, de la plupart des seigneuries gaspésiennes. Nous croyons qu'il est du devoir de l'État d'intervenir, et par voie d'expropriation ou d'échanges, sans léser par conséquent les droits légitimes des seigneurs, de réintégrer ces vastes propriétés au domaine agricole, de les ouvrir à la colonisation, rendant ainsi à la collectivité un droit qui vaut bien celui des seigneurs: le droit de vivre des ressources dont la Providence a doté son territoire.

Préparer des terres, cela veut dire, encore, procéder à l'arpentage et au lotissement. L'un des grands obstacles à la colonisation au cours du dix-neuvième siècle est précisément venu du fait que les pouvoirs publics ont négligé cette partie de leur devoir. C'est le moment ici de rappeler le plan quinquennal de colonisation préconisé il y a deux ans par M. Authier. Savoir ce que l'on a afin de savoir où l'on va et jusqu'où on peut aller, procéder ensuite selon un plan soigneusement défini, qui permette de pousser la besogne dans tous les sens et par étapes proportionnées à ses besoins et à ses moyens — précaution élémentaire dont on ne saurait pas plus se passer en colonisation qu'en n'importe quelle autre entreprise. Il est clair que l'État doit savoir d'avance combien de colons il peut établir en un temps donné dans telle ou telle région, et que pour cela, il doit effectuer d'avance l'arpentage et

le lotissement des terres. Pas de colonisation méthodique et conquérante sans cette mesure de simple prévoyance. Est-il besoin d'ajouter que l'arpentage et le lotissement doivent être faits non seulement d'avance, mais à la fois dans toutes les régions, car la colonisation la plus effective et la moins coûteuse procède de proche en proche et non par transplantations d'un coin à l'autre du territoire. Il faut tenir compte des attaches, morales ou autres, de l'individu. C'est le priver d'une partie importante de ses moyens que de l'arracher complètement à son milieu familial et paroissial pour le transplanter dans un centre étranger, loin de la sympathie et de l'aide des siens. Autant dire qu'il faudra ouvrir à la fois toutes les régions propres à la culture, et non plus diriger tous les aspirants-colons, fussent-ils de la Beauce ou de la Gaspésie, vers le seul Témiscamingue ou le seul Abitibi; peupler autant que possible chaque région de recrues des environs, au lieu de procéder à des transplantations coûteuses pour la province et démoralisantes pour le colon.

Préparer des terres, c'est encore les rendre accessibles. Pas de colonisation sans routes et pas de programme de colonisation sans un programme parallèle de construction de routes. Les colons d'aujourd'hui ne s'élanceront pas, comme ceux d'autrefois, à pied, à travers les forêts et les savanes, à la conquête des terres neuves — et nous serions le dernier à le leur reprocher. D'ailleurs, en tout pays, mais surtout en pays neuf, la production est subordonnée à la circulation. Il faut pouvoir atteindre les marchés. Il faudra donc prévoir des routes qui sillonneront les régions nouvelles, permettront d'y circuler avec un minimum de facilité et les relieront au reste de la province.

La construction de routes se présente comme partie intégrante d'un programme de colonisation; elle se présente aussi comme une forme efficace d'aide au colon. Durant les premières années, la terre ne subvient pas seule aux besoins du colon et de sa famille. Il faut une source

de revenus qui supplée à la carence temporaire de la terre. Le travail dans les chemins de colonisation apporte au colon le supplément de recettes nécessaires à sa subsistance. Ici encore il faudra prévoir, procéder selon un plan préétabli, de façon que le réseau routier s'étende au rythme même de la colonisation, sans retarder, afin de ne pas isoler les établissements, sans trop devancer non plus l'expansion colonisatrice, afin de ne pas priver les derniers établis d'un appoint presque indispensable. Tout cela est affaire de méthode, donc de prévoyance.

A l'État, nous demandons encore d'aider les colons. Nous venons de voir que la construction de routes constitue déjà une aide efficace. Cela ne suffit pas. L'aide accordée doit stimuler la colonisation et non simplement l'empêcher de périliter. Il ne faut pas que le sort du bâtisseur de paroisses soit plus misérable que celui du moindre manœuvre dans les villes. La colonisation aura chance d'exercer sur les générations successives une attraction qui les détourne de la vie ouvrière, si l'on fait en sorte que le colon n'apparaisse plus, selon l'angle sous lequel on se place, ou comme un paria ou comme un héros — deux vocations qui se recrutent difficilement dans un monde où l'on aime bien le confort et peu le renoncement.

Mais pour la raison déjà énoncée, à savoir, empêcher que ne s'enracine définitivement chez nous le culte de l'État-Providence, nous demandons que l'aide au colon ne prenne jamais, si possible, la forme d'une gratification, d'une subvention directe — instrument au surplus de favoritisme et même de corruption. L'aide doit être gagnée, c'est-à-dire être la récompense d'un certain effort — cet effort ne dût-il profiter directement qu'au colon lui-même. L'emploi à la construction des routes satisfait à cette exigence. D'autres formes d'aide aussi.

La première récolte du colon, c'est la récolte de bois. C'est grâce au bois de sa terre qu'il peut vivre durant les premières années de son établissement. Qu'elles soient

situées dans les réserves forestières, dans les fiefs ou seigneuries, ou qu'elles appartiennent au domaine non affermé de l'État, les terres cultivables devraient donc être mises à la disposition du colon *avant que le bois de commerce n'en ait été enlevé*. De plus — et c'est une des formes d'aide les plus efficaces qu'il pourrait apporter — le gouvernement devrait exiger des entreprises forestières qu'elles achètent au prix du marché tout le bois des colons avant de couper une seule bille sur leurs réserves. Si les colons étaient certains de toujours vendre leur bois à un prix raisonnable, la colonisation cesserait d'apparaître comme un métier de paria, et réaliserait des progrès plus rapides dans la province. Les marchands de bois ont été assez longtemps favorisés au détriment du colon; il est temps qu'on les force à lui prêter leur concours.

Puis viennent les primes: primes de défrichement et de labour, à condition qu'il y ait résidence. Bien loin de diminuer les primes, l'État devrait les augmenter. Elles sont le meilleur stimulant au travail. En les encaissant, le colon n'a pas et n'a nulle raison d'avoir l'impression de toucher une aumône, car si les primes lui aident à vivre durant les années de faible rapport de sa terre, elles ne sont pourtant qu'une insignifiante rémunération des services que rendent à la collectivité les pionniers des régions nouvelles. Nous regrettons donc la décision récente des autorités d'en réduire le taux. Même si les temps sont durs et si les revenus de l'État fléchissent, les primes au colon devraient être la dernière dépense sur laquelle le gouvernement songeât à économiser. Nous proposons donc que, puisqu'on tient à les réduire en hauteur, on les augmente en étendue, c'est-à-dire qu'on les applique, au taux actuel, à un nombre plus élevé d'acres défrichées ou labourées; par exemple, trente acres au lieu de vingt dans le cas du défrichement, quinze ou dix-huit acres au lieu de dix dans le cas du labour, et qu'on permette au colon de

gagner les primes sur sept ou huit acres chaque année au lieu de cinq si cela est possible. Ce serait une légère compensation. Avons-nous besoin d'ajouter que nous souhaitons que les primes soient payées sans retard?... Il serait opportun également de payer les primes de défrichement dès que le « tassage » des abatis a été fait. Les petites sommes que représentent les primes annuelles sont pour le colon un secours inestimable, sur lequel il compte avec raison pour subsister; le moindre retard dans le paiement lui crée des ennuis et peut l'acculer à une situation extrêmement embarrassante. Or, nous le répétons, la colonisation ne prospérera que si le colon est généralement satisfait de son sort.

Quant aux autres formes d'aide de l'État, nous croyons devoir insister pour qu'elles bénéficient à la collectivité plutôt qu'à l'individu directement: construction de routes, d'écoles, d'églises, etc., tout cela est très recommandable. Mais l'aumône démoralise, et la subvention directe facilite trop le favoritisme et la corruption sous toutes ses formes. Le métier de colon exige des vigoureux, physiquement et moralement, des tenaces qui comptent avant tout sur leur travail. Les démoralisés n'y tiennent pas longtemps et l'aumône n'est pas un remède, car si elle retient temporairement quelques colons à leur poste, on peut dire que dans l'ensemble elle nuit à la colonisation.

Si l'aspirant-colon est trop pauvre pour acquitter lui-même ses frais de transport, nous proposons que le gouvernement l'aide, non pas directement, mais par l'intermédiaire des sociétés de colonisation dont nous parlerons dans un instant. De même de tous les secours spéciaux dont tel ou tel colon pourrait avoir besoin. Un certain fonds, dit « de charité », pourrait être constitué entre les mains des sociétés de colonisation ou autre organisme qui l'emploieraient à secourir les colons nécessiteux, quitte à rendre des comptes aux autorités. De même encore, le

gouvernement devrait conserver le régime des petits prêts aux colons, jusqu'à concurrence d'un montant déterminé. Ces petits prêts n'obèrent pas le budget de colonisation et permettent souvent de tirer un bon colon d'embarras temporaire, donc de le retenir à la terre.

A l'État nous pouvons demander encore d'assumer les frais de la propagande en faveur de la colonisation. Il entre dans ses attributions de faire l'éducation du public, d'éclairer les esprits sur l'importance primordiale de l'œuvre colonisatrice. La meilleure publicité, il va sans dire, c'est le colon satisfait, et nous avons assez insisté sur la nécessité d'améliorer le sort du colon pour n'avoir pas à y revenir. Mais encore faut-il que le public le sache. Nous n'avons pas le temps d'esquisser ici un programme de propagande. Nous croyons cependant que les articles de journaux à tant la ligne ne rapportent pas, loin de là, ce qu'ils coûtent. Nous aurions beaucoup plus confiance en des propagandistes attitrés — appelez-les missionnaires-propagandistes si vous le préférez — allant de paroisse en paroisse et qui, par le discours, les projections cinématographiques, les feuillets et brochures donnés de main à main, les contacts personnels, agiraient non seulement sur les intelligences, mais aussi sur les volontés — car nombre de gens convaincus des avantages de la colonisation remettent à un lendemain qui ne vient jamais leur départ pour les régions nouvelles. Un propagandiste éclairé et consciencieux accomplirait une très fructueuse action.

Par l'intermédiaire des mêmes propagandistes, d'ailleurs, pourraient s'organiser des excursions de jeunes gens, fils de cultivateurs songeant à s'établir, ou jeunes cultivateurs désireux, pour faciliter l'établissement de leurs fils, de gagner les paroisses nouvelles. Ces excursions s'organiseraient par régions vers telle autre région à des prix spéciaux, le gouvernement acquittant au besoin une partie

des frais afin d'attirer le plus grand nombre possible d'excursionnistes de bonne foi, — car il y aurait évidemment un choix à faire et un contrôle sérieux à exercer. Ces excursions seraient le moyen par excellence offert aux aspirants-colons de se renseigner de première main sur la région où ils désirent s'établir. Au lieu de partir de but en blanc pour un coin de pays qu'il ne connaît que par ce qu'il en a lu ou par ce qu'on lui en a dit, le colon s'embarquerait sachant où il va, quel milieu l'attend, quels avantages lui seront offerts et quelles difficultés particulières il aura à vaincre. Il y a de longues années déjà que de telles excursions devraient être organisées. On se plaint de la désertion des campagnes, du peu d'attrait que les régions nouvelles, le métier de pionnier exercent sur les générations successives de jeunes gens, mais on oublie qu'alors que le jeune rural a toutes les facilités possibles de s'en aller dans les villes, il n'en a à peu près aucune de visiter les régions de colonisation. Ne conviendrait-il pas qu'on remédiât un peu à cet état de choses ? L'excursion sous la conduite d'un propagandiste-missionnaire est un des meilleurs moyens auxquels on puisse recourir.

Enfin, pour clore ce chapitre, formons le vœu que le gouvernement crée une commission de la colonisation chargée, sous la juridiction du ministre, de recueillir les renseignements, d'élaborer un programme d'ensemble, et de voir à son exécution. S'il est une œuvre qu'on doit soustraire à l'ingérence de la politique, au patronage, c'est bien la colonisation. D'autre part, l'œuvre est complexe, difficile, coûteuse. Ce ne serait pas trop d'une commission spéciale pour l'étudier à tout moment en détail, en suivre, en prévoir la marche. Cette commission verrait à l'organisation d'ensemble, à la préparation, *une année d'avance*, d'un programme d'après lequel serait déterminé le budget de colonisation. Il va sans dire que ce budget devrait

être augmenté. Dans un pays comme le nôtre, la colonisation étant l'œuvre de beaucoup la plus urgente et la plus importante, le budget devrait y affecter chaque année des sommes mieux appropriées aux besoins. Nos gouvernants, s'ils veulent promouvoir la colonisation, devront se décider à y consacrer les fonds nécessaires. La commission dresserait le budget à l'administration duquel elle verrait dans la suite.

La deuxième partie intéressée à la colonisation, c'est la collectivité elle-même. Nous avons dit plus haut l'importance fondamentale pour un peuple de conserver ses forces humaines, d'en obtenir le maximum de rendement. C'était indiquer du même coup l'intérêt que, à une époque comme celle que nous traversons, un peuple comme le nôtre doit porter à la colonisation. La campagne étant le grand réservoir des forces physiques et morales d'une nation, et la population rurale, le fond solide sur lequel elle s'appuie, rien ne l'intéresse plus directement que de préserver sa population rurale, et d'assurer la prospérité et l'expansion de ses campagnes. C'est toute l'œuvre de la colonisation. L'action de l'État est importante, mais, nous avons dit pourquoi, l'État ne peut tout faire, tout diriger — il faut que la collectivité comme corps mette la main à la besogne. Nous avons fait allusion il y a un instant aux sociétés de colonisation. C'est par leur intermédiaire que s'exercerait l'action collective.

Nous souhaiterions donc voir s'organiser sur tous les points du territoire des sociétés de colonisation travaillant en collaboration avec la commission gouvernementale et le ministère de la colonisation. Il y aurait d'abord des sociétés paroissiales composées du curé, de l'agronome et de deux ou trois autres membres, choisis parmi les paroissiens les plus éclairés et les plus dévoués. Ces sociétés paroissiales dresseraient chaque année la liste des jeunes

gens qui, dans leurs paroisses respectives, arrivent à l'âge de s'établir. Elles se chargeraient de renseigner ces jeunes gens sur les avantages de nos régions nouvelles et choisiraient parmi eux ceux qui ont les aptitudes nécessaires à la colonisation. Elles transmettraient ensuite leurs noms, accompagnés des renseignements utiles, à une société diocésaine, organisée sous le patronage de l'évêque. Cette société diocésaine travaillerait en collaboration avec la commission gouvernementale — lui indiquant le nombre de jeunes gens à établir chaque année, préparant et coordonnant le travail dans sa région. Le gouvernement pourrait ainsi dresser ses plans d'avance, et préparer un budget qui ne risquerait pas d'être insuffisant. De plus, les sociétés diocésaines et paroissiales, tenues au courant du mouvement de la colonisation dans la province en général et dans leurs régions respectives en particulier, s'occuperaient de grouper les colons d'une même paroisse ou d'une même région, et de les diriger vers les terres disponibles les plus rapprochées. Elles s'occuperaient également, en collaboration avec le missionnaire-propagandiste, d'organiser des excursions dont nous avons parlé il y a un instant. Enfin, les secours spéciaux parviendraient aux colons nécessiteux par leur intermédiaire, chaque société diocésaine protégeant d'abord les colons de sa région établis dans le voisinage ou dans une région éloignée. Sauf exception, le gouvernement ne décréterait aucune mesure sans s'être au préalable entendu avec les sociétés diocésaines, celles-ci puisant leurs renseignements auprès des sociétés paroissiales. De cette façon, la province entière, dans les villes et dans les vieilles paroisses rurales, serait couverte d'un organisme hiérarchisé et souple qui, travaillant en étroite coopération avec les pouvoirs publics, imprimerait à la colonisation un vigoureux et méthodique élan. De plus, les sociétés s'attacheraient, par des conférences ou autrement, à continuer

dans leurs milieux respectifs l'œuvre du missionnaire-propagandiste, car la colonisation ne prospérera que si le public en comprend l'importance, que si, ainsi qu'on le disait il n'y a pas très longtemps, d'un bout à l'autre de la province « règne une atmosphère favorable ». Enfin, elles verraient à organiser dans leurs milieux l'aide aux colons, et cela sans préjudice aux secours spéciaux que l'État distribuerait par leur intermédiaire; elles se chargeraient de faire parvenir aux colons dans le besoin les secours sous forme de vêtements, de vivres, etc., recueillis dans la paroisse, au bénéfice d'abord des colons originaires de la paroisse et établis dans le voisinage ou dans les régions éloignées. Affaire de méthode et de coordination entre les sociétés paroissiales et les sociétés diocésaines, et entre celles-ci et la commission gouvernementale. Et cela nous amène à reprendre une suggestion faite il y a déjà plusieurs années et qui ne semble pas avoir obtenu le succès qu'elle mérite, savoir, l'adoption d'une paroisse nouvelle par une paroisse ancienne. On pourrait même, afin d'élargir la collaboration et la faciliter, proposer que chaque vieille paroisse accorde sa protection spéciale aux colons sortis de son milieu, à condition de traiter par l'intermédiaire de la société paroissiale de colonisation, en collaboration avec la société diocésaine. Un peu de travail méthodique, la coopération du gouvernement et du clergé, devraient assez rapidement mettre sur pied un organisme de ce genre et en assurer le fonctionnement régulier. On pourrait alors dire que la colonisation dans la province procède en ordre, selon un plan et en vue d'une fin précise. Cela nous changerait de la dispersion et de la débandade qui ont été trop souvent le cas dans le passé.

Enfin, la troisième partie intéressée à la colonisation, c'est évidemment le colon lui-même. De ses aptitudes et de ses qualités nous ne voulons rien dire, si ce n'est de

répéter après bien d'autres que, n'étant pas bon colon qui veut, il faut procéder à un triage rigoureux, à une judicieuse sélection. Mais nous voudrions reprendre ici, en la résumant, une idée que S. Exc. Mgr Courchesne développait dans le premier article de la première livraison de *l'Action Nationale*, savoir, la nécessité de l'association professionnelle chez les colons. Je ne sais pas ce qu'en pense M. Godbout, mais si j'étais ministre de l'Agriculture, je refuserais carrément de traiter avec les cultivateurs s'ils n'étaient pas formés en association professionnelle. Cependant je les aiderais à s'organiser. Si j'étais ministre de la Colonisation, j'agirais de même à l'endroit des colons. Pourquoi de l'association professionnelle chez les colons ? Parce que, les colons étant des agriculteurs en puissance, en devenir, pour parler comme les philosophes, l'association professionnelle, chez eux, les préparera à l'association professionnelle quand ils seront devenus agriculteurs. Mais surtout, parce que nul plus que le colon n'en a besoin. En premier lieu, nous le répétons, il n'est pas d'œuvre plus importante que la colonisation; en second lieu, il n'est pas d'œuvre qui exige une plus grande diversité de concours, donc qui soit d'une organisation et d'un maniement plus compliqués; en troisième lieu, il n'est pas d'être plus faible que le colon isolé. Et c'est sur ce faible, ce dépourvu de ressources et d'influence, que nous comptons pour accomplir une œuvre de géant, pour mettre en branle des concours qui ne s'offrent pas, nous le savons bien, spontanément. L'association professionnelle aura pour effet de relever la confiance du colon, donc de raffermir son énergie, et, par le groupement des faiblesses, de créer une force capable d'arracher et d'ordonner les concours nécessaires. Car la vigueur du mouvement de colonisation tiendra au moins autant à la coordination des efforts qu'à leur multiplicité. Il est clair que les sociétés de colonisation diocésaines et paroissiales, que la commis-

sion gouvernementale, que tout l'organisme ramifié et hiérarchisé dont nous avons esquissé les grandes lignes un peu plus haut verrait sa tâche grandement simplifiée s'il existait une association professionnelle des colons, comptant des cercles dans toutes les régions de colonisation. Si au lieu de traiter avec des milliers d'individus isolés qui tous ont des besoins, mais dont plusieurs seraient bien en peine d'en préciser la nature, sociétés de colonisation et gouvernement traitaient avec un groupement bien renseigné sur les diverses régions de colonisation, leurs besoins, leurs possibilités, etc., et d'autant plus désireux d'agir que l'intérêt de chacun de ses membres est en cause, qui ne voit que l'efficacité de son action serait doublée, triplée, décuplée? L'association professionnelle chez le colon, c'est le complément normal et indispensable des sociétés de colonisation, c'est l'action ordonnée, c'est la méthode substituée à l'action dispersée et aux tâtonnements.

Quant au colon lui-même, quelle force n'y puiserait-il pas? quel regain de confiance dans le succès final de ses travaux, de confiance en lui-même, donc quelle ardeur renouvelée et soutenue à une besogne qui est loin de favoriser toujours l'envol des rêves roses? Les plus forts, les heureux, les plus éclairés soutenant et guidant les autres, par la mise en commun des forces, des lumières, des espérances, des faiblesses et des appréhensions de la petite collectivité. Je ne veux pas insister davantage sur ce point, de crainte d'affaiblir, par une argumentation inadéquate, une cause que Mgr Courchesne a si vigoureusement présentée et soutenue dans l'article déjà cité. Mais il me paraît bien que c'est là une des idées les plus fécondes que puissent exploiter ceux qui ont véritablement à cœur l'avancement de la colonisation, c'est-à-dire, en définitive, la restauration économique et le progrès de notre peuple.

Résumons-nous. Nous demandons une politique de colonisation progressive, conquérante, qui mette en branle et utilise tous les concours nécessaires parce qu'il nous faut pourvoir à l'établissement de nos jeunes générations, que la ville et l'industrie ne peuvent plus recevoir, et que, d'ailleurs, il faut détourner de la vie ouvrière dans les centres urbains; parce que la profession agricole, à laquelle conduit la colonisation, a toujours été la plus conforme à nos aptitudes, à nos talents, à nos besoins et la mieux appropriée à nos moyens; parce que l'agriculture a toujours été et demeure la forme d'activité la plus stable, et la plus propre à assurer la préservation et l'accroissement en nombre et en qualité de nos forces humaines, raison d'être de toute richesse, en même temps que la répartition la plus large et la plus équitable des biens matériels. En conséquence, nous demandons que la colonisation soit considérée désormais, non pas comme une mesure temporaire, répondant à une situation exceptionnelle, mais comme une œuvre permanente, répondant à un besoin permanent, et qu'on y affecte chaque année une partie appropriée, donc beaucoup plus considérable que celle qu'on y a consacrée jusqu'ici, du budget de la province; qu'on encourage la colonisation, qu'on aide le colon par tous les moyens possibles, qu'on alerte les initiatives et qu'on les coordonne afin que, des confins de la province, un immense et méthodique effort pousse en masse les jeunes gens à la conquête des terres neuves.

On nous dira peut-être: des neuf provinces de la Confédération, la nôtre a toujours été la seule à avoir une politique de colonisation. Nous ne l'ignorons pas, mais n'ignorons pas non plus que si nous avons fait quelque chose, nous n'avons jamais fait assez puisque nos villes n'ont cessé de se gonfler, nos campagnes de se vider, et notre population de se disperser aux quatre coins de l'horizon. Or c'est précisément là la cause de l'alarmante

précarité de notre actuelle situation économique. Il nous faut faire bien davantage, tenter l'impossible pour sauver nos jeunes, les mettre en état, non seulement de subsister par eux-mêmes, mais de donner la pleine mesure des énergies morales et physiques que la vie a déposées en eux.

Ne vous êtes-vous jamais arrêtés devant la carte de l'immense pays qu'est le Canada, de l'immense pays qu'est à elle seule la province de Québec, premier habitat et foyer principal de notre petit peuple, et là, en face de cet assemblage de couleurs haché de lignes sinueuses, ne vous est-il jamais arrivé de vous demander combien de temps il nous faudrait, en somme, pour refaire, sur une base définitive et sûre, une situation économique qui, aujourd'hui, nous cause tant d'inquiétude? Voyez l'homme de chez nous, fruste et loyal, trempé de cœur et de muscles, monter à la conquête des terres qui seront demain le territoire sur lequel s'exercera la souveraineté de sa nation. Du côté de l'ouest, il déborde dans la province voisine, pousse en tout sens jusqu'aux approches de la baie James, et vers le sud, partout où le sol s'offre à la charrue et à la semence. Du côté de l'est, il envahit nos arrière-comtés, et, par-dessus la frontière, donne la main à ses frères acadiens, le seul élément de la population des Provinces Maritimes qui, d'un recensement à l'autre, accuse un accroissement continu. Cent ans — c'est peu dans la vie d'un peuple — d'un effort méthodique, et toutes les terres cultivables de l'est du Canada, sauf peut-être la péninsule ontarienne, appartiendront aux gens de notre sang. Les crises alors pourront venir, aussi dures qu'on puisse les imaginer. La France d'Amérique, avec l'aide de Dieu, sera assurée de son avenir.

PUBLICATIONS DE L'É. S. P.

(Suite)

- *79-80. Microbiologie et maladies contagieuses . . . Dr J.-A. BAUDOUIN
- 81-82. L'instruction obligatoire n'est pas nécessaire. . . R. P. Hermas LALANDE, S.J.
- *83. L'Organisation ouvrière . . . Abbé Edmour HÉBERT
- *84. Autour de l'encyclique « *Rerum novarum* » . . . E. S. P.
- 85. L'Aide aux colons . . . M. L'HEUREUX
- 86. Le Problème social et sa solution. . . Abbé Edmour HÉBERT
- 87. Les Semaines sociales . . . E. S. P.
- 88-89. De l'Internationalisme au Nationalisme . . . Alfred CHARPENTIER
- 90. Vers le peuple . . . Guy VANIER
- 91. L'Action sociale. . . Antonio PERRAULT
- 92-93. La Grève et l'enseignement catholique. . . R. P. VILLENEUVE, O.M.I.
- 94. Programme d'action sociale. . . Edouard MONTPETIT
- 95. Les Parents, l'Eglise et l'Etat dans leurs rap-
ports avec l'école . . . Abbé Ad. SABOURIN
- 96. L'Organisation professionnelle. . . Mgr L.-A. PÂQUET
- 97. Syndicats patronaux. . . Abbé Emile CLOUTIER
- 98. La Confédération des Travailleurs catholiques du
Canada. . . XXX
- 99. L'Aspect économique du problème industriel. . . Edmond CLOUTIER
- 100. Le Salaire . . . Abbé Edmour HÉBERT
- *101. Nos Pêcheries. . . Fabien BUGEAUD
- 102. La Question des chemins de fer . . . XXX
- 103. Les Caisses Desjardins: œuvre sociale. . . Wilfrid GUÉRIN
- 104. L'Aube d'une ère ouvrière nouvelle. . . Alfred CHARPENTIER
- 105. L'Organisation ouvrière catholique au Canada . . . E. S. P.
- 106. Réformes scolaires. . . E. S. P.
- 107. Le Travail du dimanche dans notre industrie. . . Mgr Eugène LAPOINTE
- 108. La Gaspésie . . . J. W.
- 109. Les Espoirs présents du catholicisme en France. . . R. P. DONCEUR, S. J.
- 110. La Société catholique de Protection. . . E. S. P.
- 111. Le Problème des narcotiques au Canada. . . Olivier CARIGNAN
- 112. Le Charbon au Canada. . . Paul CHARTIER, S. J.
- 113-114. Le Nord qui s'ouvre . . . R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.
- 115. Les Trois Etapes de la question ouvrière. . . Abbé Edmour HÉBERT
- 116-117. Dans les chantiers. . . R. P. J.-A. DESJARDINS, S. J.
- 118. La Mortalité infantile . . . Dr Joseph GAUVREAU
- 119. La Tuberculose. . . R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
- 120-121. Le Chmage . . . Gérard TREMBLAY
- 122. L'Eucharistie et la question sociale. . . R. P. Léo BOISMENU, P. S. S.
- *123. Le Canada minier . . . R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
- 124. Le Patriotisme . . . S. G. Mgr LAPLÈCHE
- 125. L'Apprentissage. . . E. S. P.
- 126-127. Notre problème agricole. . . Charles GAGNÉ
- 128. Les Forces hydrauliques . . . R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
- 129. L'Art ménager . . . Abbé Arm. BRAUREGARD
- 130. Le Domaine rural canadien. . . Georges BOUCHARD
- 131. Les Paysans de France. . . Georges BOUCHARD
- 132. La Jeune Fille et les œuvres de charité . . . R. P. Adélar DUGRÉ, S. J.
- 133-134. Pour et contre le tabac . . . R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
- 135. Vers l'émancipation économique. . . G.-E. MARQUIS
- 136-137. Le Travail de nuit dans les boulangeries. . . XXX
- 138. Expansion industrielle dans le Québec . . . G.-E. MARQUIS
- 139. Le Logement et la santé. . . R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
- *140-141. Travailleurs inconnus: nos aveugles. . . R. P. Julien SENAY, S. J.
- 142. L'Éducation de la Justice. . . R. P. Louis LALANDE, S. J.
- 143. Abolitionisme ou Réglementation. . . R. P. J. SALSMANS, S. J.
- 144. L'Actionnariat syndical . . . Max. TURMANN
- 145-146. Le Conseil national d'Éducation. . . C.-J. MAGNAN
- 147. Jeunes d'autrefois. Jeunes d'aujourd'hui . . . R. P. Maurice H.-BEAULIEU, S. J.
- 148. Éclaireurs canadiens-français. . . R. P. Adélar DUGRÉ, S. J.
- 149-150. La Pulpes et le papier. . . R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
- 151. L'Atelier syndical fermé . . . Alfred CHARPENTIER
- *152-153. L'Alcoolisme et l'individu. . . Dr Louis-Philippe ROY
- 154. L'Eucharistie et les classes dirigeantes . . . Antonio PERRAULT
- 155. L'Effort économique de notre race . . . Rodolphe LAPLANTE
- 156-157. La Forêt canadienne. . . R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
- 158. Le Caractère de l'adolescent. . . R. P. Paul-Émile FARLEY, C. S. V.
- 159-160. Les Allocations familiales. . . R. P. Léon LEBEL, S. J.

Decidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: July 2005

Preservation Technologies
A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION

111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111

BNQ



C 000 092 663

PUBLICATIONS DE L'É. S. P.

(Suite)

161. L'Association professionnelle	Abbé Maxime FORTIN
162. Fédération des Œuvres d'hygiène infantile	XXX
163. La Réforme du calendrier	J.-H. RICHARDSON
164. Les petites industries féminines à la campagne	Georges BOUCHARD
165. L'Union ouvrière	Abbé L.-A. LAPORTUNE Gérard TREMBLAY R. P. STANISLAS, P. S. V. E. S. P.
166. Les Anciennes Corporations	Abbé Arthur MAHEUX
167. Le Communisme international au Canada	Albert RIOUX
168. Parents et Maîtres — Leur collaboration	Oscar HAMEL
169. L'Enseignement agricole d'hiver	R. P. Adélar DUGRÉ, S. J.
170. Le Cinéma	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
171. La Crise protestante	PÉNINSULAIRE
172-173. La Formation technique	L.-G. HOGUE
174. La Gaspésie intérieure	Dr J.-A. BAUDOUIN
175. Chefs ouvriers catholiques	E. S. P.
176. La Mission sociale de l'hygiène	E. S. P.
177. Les Associations ouvrières au Canada	R. P. E. JOMBART, S. J.
178. Rotary et Maçonnerie	Eugène L'HEUREUX
179. L'Indissolubilité du mariage	Dr J.-C. BOURGOIN
180. Le Tourisme — Source de richesse	Joseph RISI
181. La Vaccination antituberculeuse	R. P. Adélar DUGRÉ, S. J.
182. L'Utilisation des sous-produits de la pêche	Abbé J.-Ad. SABOURIN
183-184. La Paroisse au Canada français	R. P. SCHELPE, S. J.
185. L'Eglise, nos maux sociaux et l'ouvrier catholique	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
186. L'Industrie chimique et le Canada	Mme W. RAYMOND
187. Le Travail des jeunes filles	Juge C.-E. DORION
188. Les Communautés religieuses et la Cité	R. P. BONHOMME, O. M. I.
189. Les Œuvres dans la Cité	E. S. P.
190. Le Syndicalisme catholique canadien	Wilfrid GUÉRIN
191. La Semaine sociale de Chicoutimi	PP. ARENDT et MULLER, S. J.
192. L'Eglise et la question syndicale	Sœur ALLAIRE, etc.
193. Nos Orphelins	S. S. PIE XI
194-195. Encyclique sur l'éducation de la jeunesse	S. G. Mgr ROSS
196. L'Enseignement religieux	XXX
197. La Semaine du dimanche	Sœur MARIE-HADELIN, etc.
198. Pour nos Enfants	XXX
199. La Préférence aux Syndicats catholiques	Abbé A. ROBERT et O. HÉROUX
200. Pour le bon Journal	E. MERCIER et G. LADOUCEUR
201. Le Sens catholique	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
202-203. L'Apostolat laïque	Esdras MINVILLE
204-205. Instruction ou Education	E. S. P.
206. En Russie soviétique	E. S. P.
207-208. Manuel antibolchévique	Antonio PERRAULT
209. La Participation des laïques à l'apostolat	S. S. PIE XI
210-211. L'Encyclique « Quadragesimo anno »	R. P. Adélar DUGRÉ, S. J.
212. Le Mariage chrétien	Léo PELLAND
213. L'Etat et la morale publique	Juge C.-E. DORION
214-215. L'Etat et le mariage	R. P. Albert MULLER, S. J.
216. L'Activité sociale des prêtres de Belgique	E. S. P.
217-218. Cahier anticommuniste	E. S. P.
219. Pour la Colonisation	R. P. Thomas-M. LAMARCHE, O. P.
220. Le Rêve communiste	E. S. P.
221. Pour la Paix	R. P. C. RUTCHÉ, C. S. SP.
222. La Famille	ENTENTE INTERNATIONALE
223-224. Le Plan quinquennal	Abbé Georges-M. BILODEAU
225. La Profession agricole	R. P. BOURNIVAL, S. J.
226. Les Opérations de Bourse et leur moralité	Rde Sr GÉRIN-LAJOIE
227. Le Retour de la mère au foyer	E. S. P.
228. La place des enfants n'est pas au cinéma	Henri GLASS
229. Les Révolutions bolchévistes modernes	E. POIRIER et V.
230. L'Action catholique et l'Épargne populaire	E. S. P.
231. Le Commerce avec les Soviets	E. S. P.
232-233. Pour la Restauration sociale au Canada	Abbé Anselme
234. La Culture intellectuelle religieuse	Un Aumônier
235. La Ligue Catholique féminine	R. P. ARCHAM
236. Directives sociales catholiques	Abbé Edouard
237. L'Agriculture, base économique d'une nation	Esdras MINVILLE
238. L'Œuvre de la Colonisation	

Les numéros précédés d'un astérisque sont épuisés.

Abonnement: \$1.50 par an

IMPRIMERIE DU HESBAGER, MONTRÉAL

92663